



Architecte digital

Brand ambassador

Conseiller en robot

Data protection officer

✓ **Pilote de drones**

Spécialiste de l'impression 3D

Téléchirurgien

Thérapeute de fin de vie

Pilote de drones

Tablette numérique entre les mains, les yeux rivés vers le ciel... il commande un escadron de drones qui contrôlent l'évolution de la végétation aux abords des voies ferrées.

Cette scène n'est pas extraite d'un film futuriste. Depuis quelques mois, la SNCF utilise déjà des drones pour surveiller son réseau, inspecter les ponts ou les gares, détecter des avaries sur les voies en cas d'intempéries.

Aux États-Unis, on a aussi rencontré un pilote de drones qui réalisait des films de présentation pour vendre des maisons californiennes. Bien sûr, les militaires pilotent des drones pour surveiller et parfois combattre des forces ennemies.

L'armée de terre française a même créé un poste à cet effet : spécialiste drones. Sa mission est de commander une équipe de « combattants renseignement drones », et de mettre en œuvre les moyens de lancement, de récupération et de conditionnement de ces engins de reconnaissance. Autorisés depuis 2012 dans le civil, les drones sont de plus en plus utilisés pour faire des diagnostics thermiques de bâtiments, des mesures de surfaces céréalières, des inspections de lignes électriques... Bref, leurs applications ne cessent de s'étendre, dans tous les secteurs. Un nouveau décret du ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie réglemente son utilisation depuis le 1^{er} janvier 2016.

FORMATION

Le télépilote doit au moins avoir le brevet théorique de pilote d'ULM (ou de pilote privé). Il doit ensuite se former au maniement du drone et pour cela faire valider ses compétences par le formateur qui lui délivre une « Déclaration de niveau de compétence » (DNC).



FONDATION
CROISSANCE
RESPONSABLE
INSTITUT DE FRANCE